



MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

mardi le 1 mars 2016

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Mairesse Madame KIM CARTIER VILLENEUVE; mesdames les Conseillères JENNIFER VADNEAU, VICKY DUBEAU et Messieurs les Conseillers MAURICE LAFLEUR, IVAN LEBLANC, JACQUE GAUTHIER (Maire suppléant) tous formant quorum sous la présidence du Mairesse.

ABSENT : Conseillère NANCY DAGENAIS (Motivée)

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

Madame la Mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

26-03-2016

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Mairesse Mme Kim Cartier-Villeneuve:
2. Siege #1 M. Maurice Lafleur:
3. Siege #2 Mme Nancy Dagenais:
4. Siege #3 Mme Jennifer Vadneau:
5. Siege #4 Mme Vicky Dubeau:
6. Siege #5 M Ivan Leblanc :
7. Siege #6 M Jacque Gauthier : OUI

Directrice Générale Andrea Lafleur :

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

27-03-2016

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 2 février 2016 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

28-03-2016

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil le 8 février 2016 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

29-03-2016

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil le 18 février 2016 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

30-03-2016

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

QUE la municipalité d'Otter Lake donne l'autorisation à la mairesse, Mme Kim Cartier-Villeneuve, de signer tout documents requis pour l'achat du terrain de M Bernard Gauthier, 408 rue Tessier (numéro de cadastre 5056780).

Adopté

31-03-2016

ATTENDU QU'UN avis de motion était donné par JENNIFER VADNEAU le 11 janvier 2016 pour modifier le règlement concernant l'utilisation des roulottes sur le territoire de la municipalité d'Otter Lake, règlement numéro 03-05-2013.

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake adopte le règlement 03-05-2013 avec modification concernant les roulottes dans notre territoire. (Annexe A)

Adopté

Divers

Mairesse Mme Kim Cartier Villeneuve:

Examen pour permis de conduire a Campbell's Bay

Poste d'assistant DG a l'MRC Pontiac

Possibilité que le préfet de l'MRC est choisi par la population et non les maires

Siege/Seat #1 M Maurice Lafleur:

Siège/Seat #2 Mme Nancy Dagenais:

Siège/Seat #3 Mme Jennifer Vadneau :

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Siège/Seat #4 Mme Vicky Dubeau:

Siège/Seat #5 M Ivan Leblanc:

Siège/Seat #6 M Jacque Gauthier:

Pourvoirie Lac a l'Indienne concernant coupe de bois
durant leur période haute saison de chasse

Enlèvement de la neige sur les trottoirs

Lettre a Terry Richard

32-03-2016

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU

QUE la municipalité d'Otter Lake soutient la demande de la Pourvoirie du Lac à l'Indienne à la Table Régionale de Gestion Intégrée des Ressources et du Territoire Public de l'Outaouais (TRGIRTO) et au Ministère des Ressources Naturelles de cesser toutes les activités de récolte du bois au cours de la haute saison de chasse de la Pourvoirie de Lac a l'Indienne dans la zone 07151 du plan de TRGIRTO.

La mairesse Kim Cartier-Villeneuve a utilisé son **VETO** sur cette résolution.

33-03-2016

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JEN NIFER VADNEAU
ET RÉSOLU

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise la Directrice générale, Andrea Lafleur, de commander des fleurs dans le cas où un membre passé ou présent du conseil décède.

Adopté

Information aux membres du Conseil

- Rapport de l'inspecteur en bâtiment
 - Rapport du maire
 - Rapport du chef pompier
 - Rapport Parc Leslie
-

Correspondance / Correspondence

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------|
| 1. Louise Belec | Systeme d'alarme d'urgence |
| 2. Joy Davidson | 382 rue Tessier |
| 3. MAMOT | TECQ 2014-2018 |
| 4. Danielle & Martin (Squaw Lake) | Coupe forestière |
| 5. Bourses Pontiac | Don pour 2016 |
-

34-03-2016

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les comptes soient payés

Adopté

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 234,032.62\$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec
Ce 1iere jour de mars 2016.

Andrea Lafleur, Directrice générale

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Accounts payables :	234,032.62 \$
Prepaid Invoices :	1,506.75 \$
Elected and Employees Salary :	24,284.89 \$
Total :	259,824.26 \$

Période de questions 30

35-03-2016

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée a 20H17.

Adopté

KIM CARTIER VILLENEUVE, Mairesse

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale